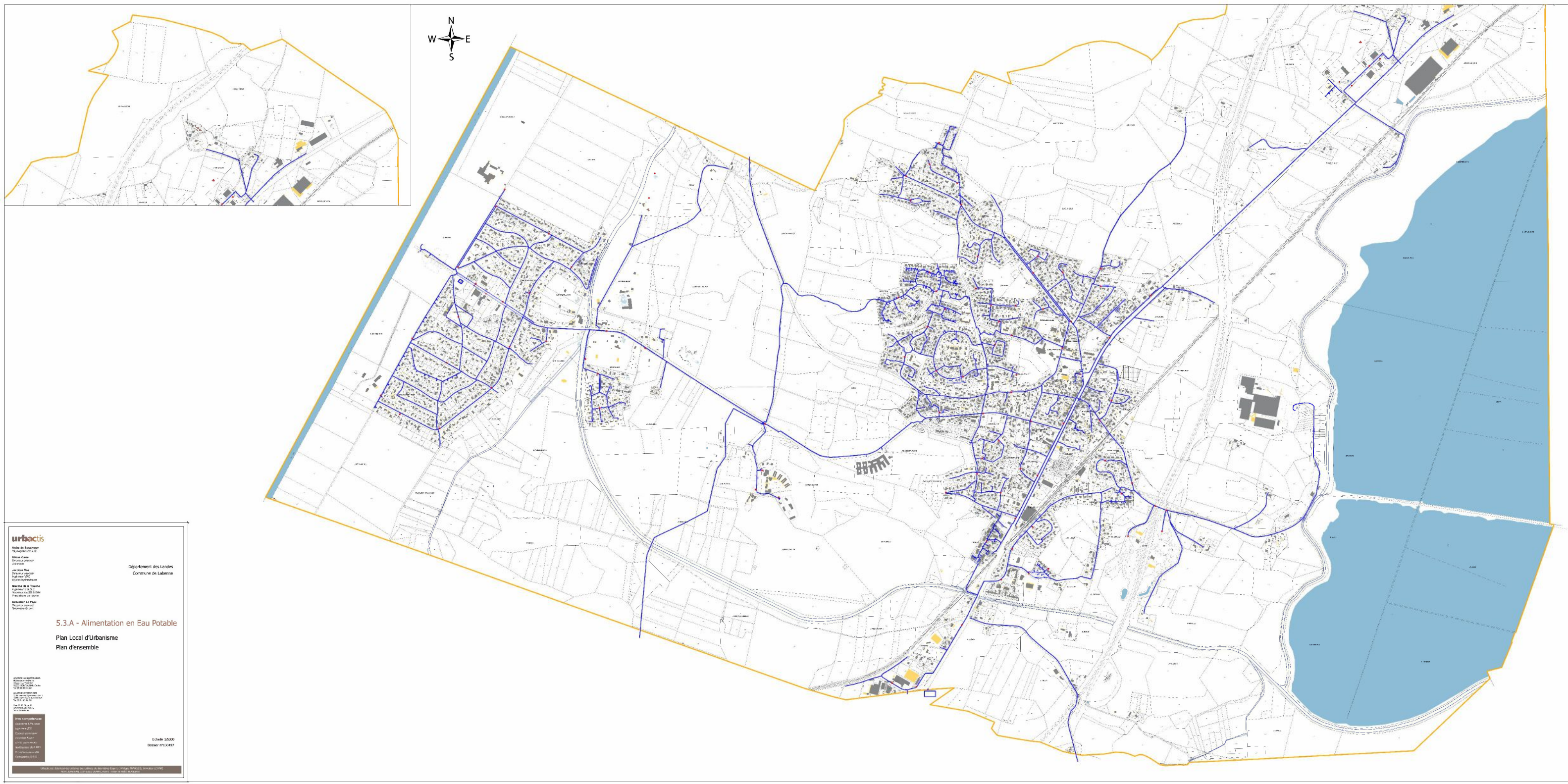




urbactis

Aché de Bouchaud
Technicien Supérieur
Gilles Caste
Dessinateur
Jean-Luc Vau
Dessinateur
Maître de la Tranche
Maître de la Tranche
Schneider Le Page
Géomètre Délégué

5.3.A - Alimentation en Eau Potable

Plan Local d'Urbanisme
Plan d'ensemble

URBACTIS
100 rue de la République
91000 Evry-Courcouronnes
Tél : 01 69 15 15 15
Fax : 01 69 15 15 15
www.urbactis.fr

Notre compétence
Urbanisme
Dessins
Géométrie
Géologie
Géotechnique
Géophysique
Géomatique
Géomatique

Echelle 1:5000
Dossier n°130497

URBACTIS est un service de conseil en urbanisme et aménagement. Nous sommes à votre service pour tous vos projets d'urbanisme.

NOTICE DESCRIPTIVE SUR LA DESSERTE EN EAU POTABLE

INGEAU Conseils

4 rue Raoul Perpère - Le Forum

64 100 BAYONNE

☎ : 05.59.57.77.04 / 📠 : 05.59.57.77.54

ingeau@ingeau.fr



PLAN LOCAL D'URBANISME EAU POTABLE COMMUNE DE LABENNE

AVIS TECHNIQUE

Ressource

La commune de LABENNE est entièrement alimentée en eau par le SYDEC via la station de traitement des eaux souterraines du champ captant d'ANGRESSE et de l'usine de traitement d'Ondres .

La source de l'alimentation varie suivant les périodes de l'année et les besoins
L'eau est acheminée par une canalisation de 400mm de diamètre.

Il existe également une interconnexion de secours avec l'usine de la Nive.

Stockage et distribution

Le réservoir sur tour du bourg, alimenté à partir d'une canalisation de 200mm raccordé sur la conduite d'adduction principale de 400mm, assure une réserve de 500 m³.

Le quartier LABENNE OCEAN est desservi par une canalisation en 200 mm raccordé sur la conduite principale de 400mm fonctionnant en refoulement distribution.

L'ensemble des habitations de LABENNE est raccordé au réseau public de distribution.

Evolution

Plusieurs zones sont soumises à orientations d'aménagement et de programmation (OAP). Chacune d'elles seront raccordées au réseau d'eau potable.

➔ **Zone AUha – Lieu-dit « Le GRAOU » :**

Raccordement du réseau AEP projeté sur la canalisation DN150 de l'avenue Jean LARTIGAU.

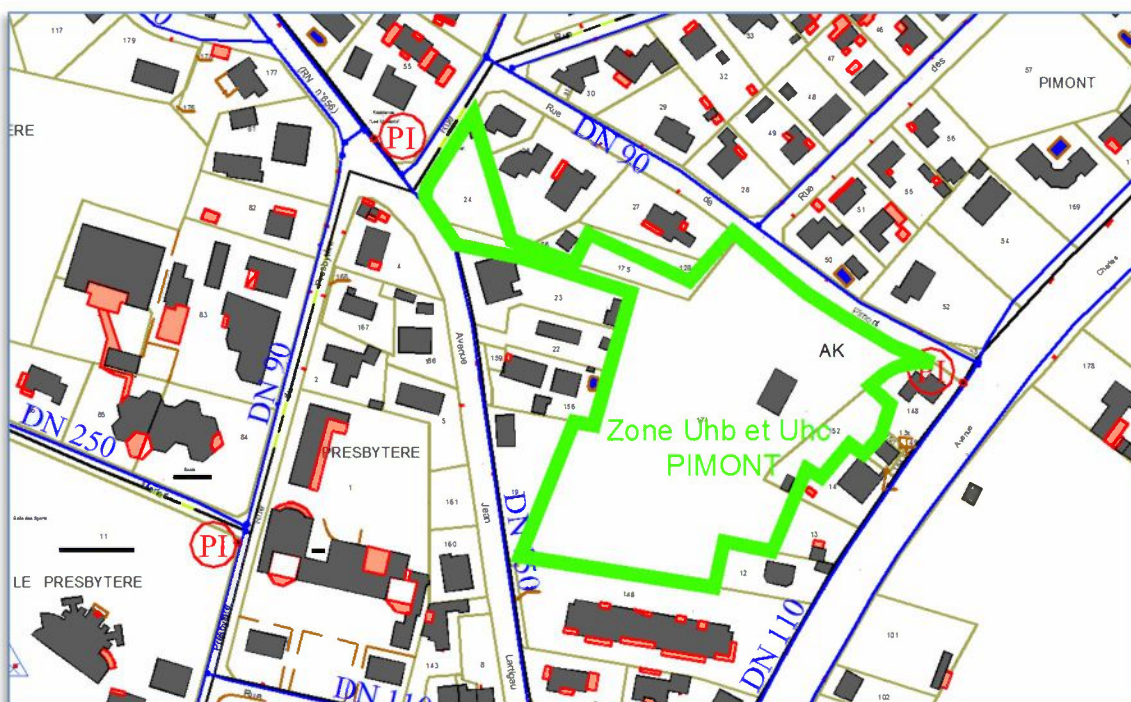
Possibilité de maillage sur la canalisation DN150 de la rue des Tourterelles.
Zone couverte pour la défense incendie.



➔ **Zone Uhb et Uhc - Lieu-dit « PIMONT » :**

Raccordement du réseau AEP projeté sur la canalisation DN150 de l'avenue Jean LARTIGAU.

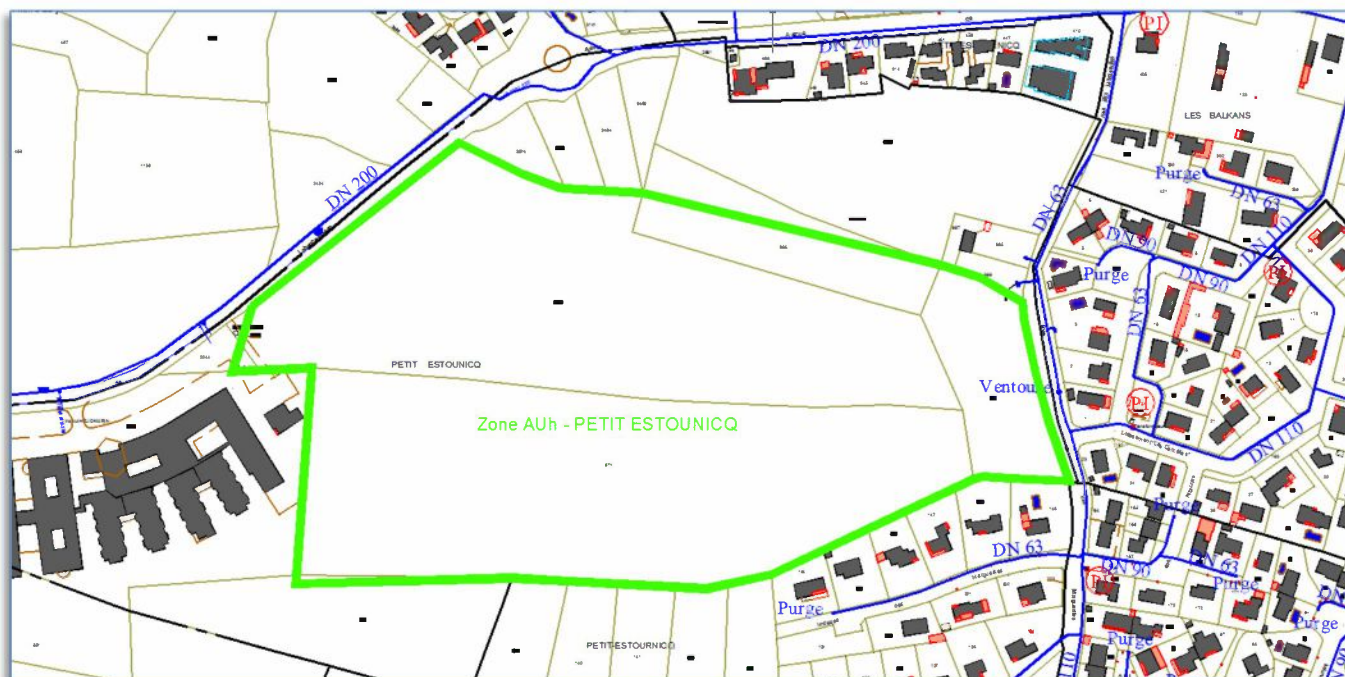
Possibilité de maillage sur la canalisation DN90 de la rue de Pimont.
Zone couverte pour la défense incendie.



➔ **Zone AUh - Lieu-dit « PETIT ESTOUNICQ » :**

Raccordement du réseau AEP projeté sur la canalisation DN200 de l'avenue de l'Océan.
Possibilité de maillage sur la canalisation DN63 de la rue des Marguerites.

Zone non couverte pour la défense incendie, nécessité de mettre en place un poteau incendie.

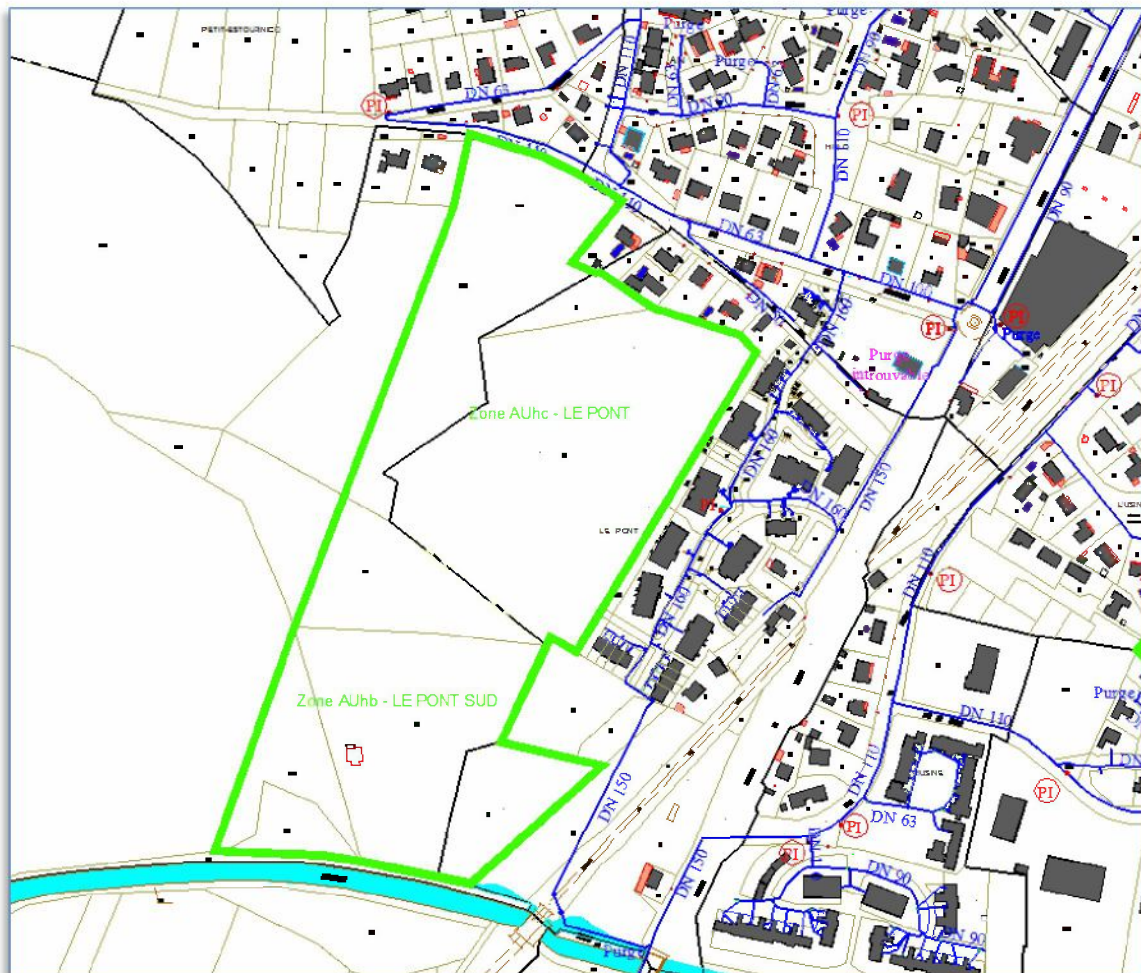


➔ **Zone AUhc - Lieu-dit « LE PONT » et Zone AUhb - Lieu-dit « LE PONT SUD »:**

Raccordement du réseau AEP projeté sur la canalisation DN160 de la rue de la Louvine.

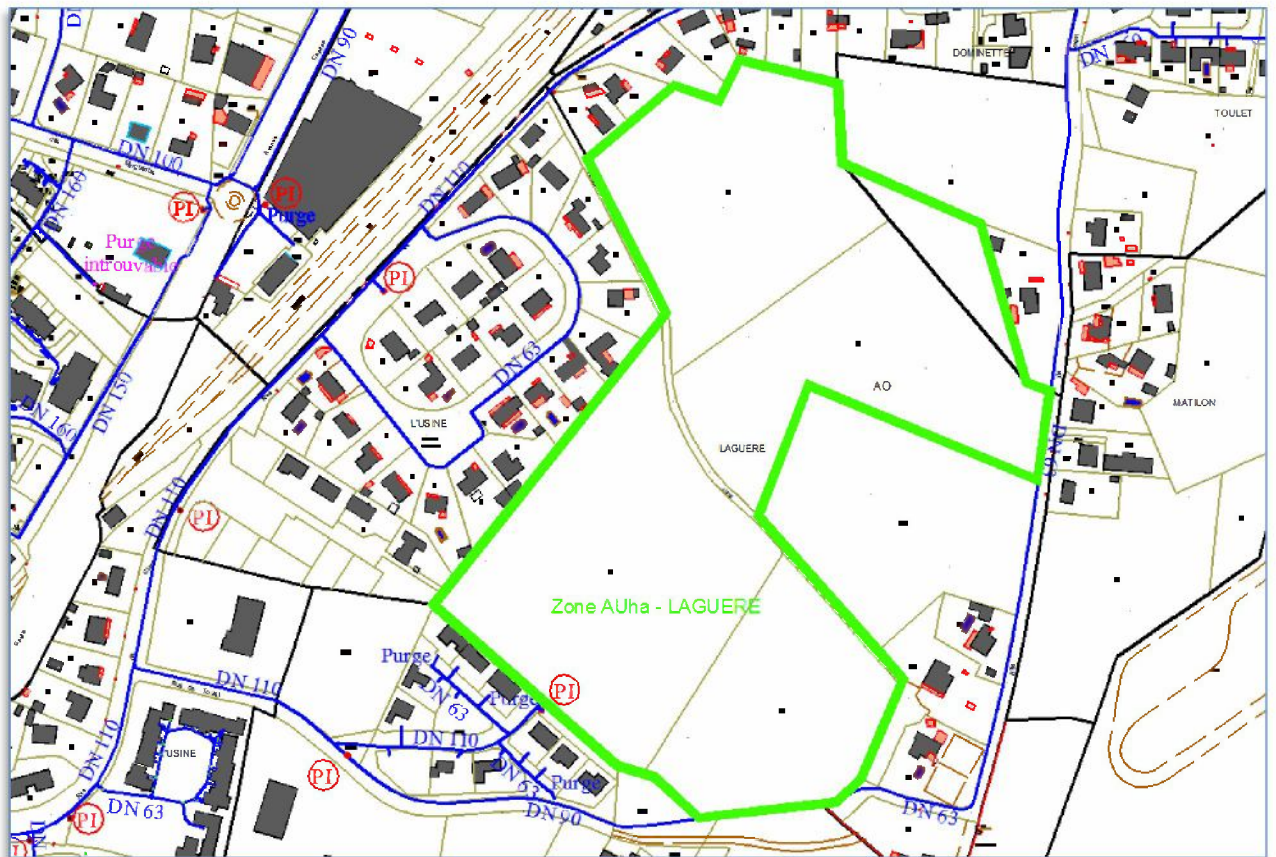
Possibilité de maillage sur la canalisation DN110 de la rue des Marguerites.

Zone non couverte pour la défense incendie, nécessité de mettre en place un poteau incendie.



➔ **Zone AUha - Lieu-dit « LAGUERE » :**

Raccordent du réseau AEP projeté sur la canalisation DN110 de la rue de la Toulet.
Possibilité de maillage sur la canalisation DN63 au nord-est du projet sur la rue de Toulet.
Zone non couverte pour la défense incendie, nécessité de mettre en place un poteau incendie.



➔ **Zone AUe - Lieu-dit « HOUSQUIT » :**

n°810.

Raccordent du réseau AEP projeté sur la canalisation DN110 de la route Départementale

Zone non couverte pour la défense incendie.

